PRO PATCH LIQUIDE™

2. FABRICANT

ADHÉSIFS PROMA INC.
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca
Site internet : www.proma.ca

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

PRO PATCH LIQUIDE™ est un additif acrylique de haute performance utilisé avec le PRO PATCH™ pour permettre d'accroître l'adhérence, la flexibilité et le temps d'emploi, et peut également être utilisé comme produit de nivellement des reliefs sur des substrats conventionnels et non conventionnels avant la pose d'un revêtement.

Caractéristiques

- Permet d'augmenter l'adhérence, la flexibilité et le temps d'emploi du PRO PATCH™ ;
- Comme produit de nivellement des reliefs lorsque mélangé avec le PRO PATCH™;
- Peut à la fois ragréer et être appliqué comme couche de lissage à partir d'un rebord effilé jusqu'à 12 mm (1/2") d'épaisseur en une seule application ;
- Pour les applications intérieures institutionnelles, commerciales et résidentielles ;
- Compatible avec tous les adhésifs et les revêtements de sol incluant le parquet de bois et le caoutchouc ;
- Contribue à l'atteinte des objectifs et des exigences LEED®.

Emballages

Bouteille de 2 L (2 qt US) ; bouteille de 4 L (1,05 gal US) ; seau de 20 L (5,3 gal US) ; baril de 200 L (53 gal US)

Lorsque mélangé avec le PRO PATCH™

Béton | *Contreplaqué de catégorie "Extérieur"* | *Résidus de vieille colle noire* | *Carreaux de vinyle ainsi que le revêtement de sol vinylique solide (sans endos spongieux)* | *Vieux Carrelages*

Substrats appropriés

- Béton sec, complètement mûr (âgé d'au moins 28 jours) ;
- Blocs de béton ou de maçonnerie ;
- Panneaux de béton expansé (CBU) ;
- Panneaux d'appui en placoplâtre (en zones INTÉRIEURES sèches seulement) ;
- Carreaux de céramique, de porcelaine, de granit et de marbre existants* ;
- Planchers de terrazzo à base de ciment* ;
- Contreplaqué de grade extérieur, de sapin Douglas certifié CANPLY de catégorie (SELECT) ou (SEL-TF) conforme à la norme CSA 121, pour les sols intérieurs ; résidentiels à circulation légère dans les endroits secs seulement ;
- **Résidus** d'adhésifs de bitume fluidifié et les **résidus** d'adhésifs solubles dans l'eau*;
- Carreaux de composition de vinyle (VCT) existants et feuilles de vinyle à endos non coussiné*;
- Chapes, enduits, couches de nivellement et lits de mortier ;

* *Avec une préparation adéquate tel qu'il est indiqué dans le "Guide de Préparation des Surfaces"*

Restrictions

- Pour installations INTÉRIEURES seulement.
- Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 10 °C (50 °F) ou supérieure à 35 °C (95 °F).
- Ne pas utiliser pour des applications supérieures à 12 mm (1/2") d'épaisseur. Pour les installations supérieures à 12 mm (1/2"), utilisez les produits PRO PLAN™, PRO PLAN LC™, PRO FLOWLEVEL 40™ ou PRO CEMIX™ à ces fins (voir les fiches techniques respectives pour plus de détails).
- Ne pas appliquer directement sur les panneaux de particules ou d'aggloméré, de bois pressé, de Lauan, de masonite, de fibres orientées (OSB) ou autres matériaux dimensionnellement instables et non-approprié.
- Ne pas employer sur les revêtements de sols à endos coussiné.
- Laisser sécher le produit de ragréage correctement avant d'installer le revêtement de sol.
- Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfaçage.
- Ne pas employer ce produit en cas d'humidité élevée et lorsqu'existent des conditions hydrostatiques et/ou des problèmes chroniques d'humidité.
- Ne pas employer dans des endroits sujets à l'immersion, à l'eau stagnante ou à l'humidité permanente.
- Ne pas ajouter de sable, de granulat ou plus de liquide au mélange que la quantité recommandée.
- Protéger de toute source de ventilation directe ou de source de chauffage par rayonnement, comme la lumière solaire directe, pendant et après l'installation, pour un minimum de 24 heures. Ces conditions pourraient entraîner un mûrissement trop rapide du produit de ragréage, provoquant l'apparition de microfissures.
- **Ne pas accélérer le mûrissement à l'aide de ventilateurs ou d'appareils de chauffage.**

4. DONNÉES TECHNIQUES

Normes applicables

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se référer au manuel d'installation TCNA le plus récent pour l'installation de carreaux de céramique ou le guide de devis de l'ACTTM 09 30 00 Manuel d'installation de carreaux, ou encore visitez notre site internet à www.proma.ca.

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES (@ 23 °C [73 °F] et 50 % HR)	
Temps ouvrable	20 minutes
Prise finale	45-60 minutes
Délais avant l'installation du revêtement de sol	60-90 minutes

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES (@ 23 °C [73 °F] et 50 % HR)	
Contenu en COV	0 g/L (formule été idéal pour les projets LEED)
	109.9 g/L (formule hiver, idéale pour sa stabilité au gel/dégel pendant le transport)
Résistance à la compression (ASTM C-109) @ 28 jours	
PRO PATCH™ avec PRO PATCH LIQUIDE™	> 24.1 MPa (3,500 lb/po²)
Densité (PRO PATCH™ mélangé avec le PRO PATCH LIQUIDE™)	1,7 g/mL
Couverture approximative par sac de 10 kg (22 lb)	
Épaisseur	**Couverture**
1,5 mm (1/16")	6,5 m² (70 pi²)
3 mm (1/8")	3,25 m² (35 pi²)
6 mm (1/4")	1,58 m² (17 pi²)
Période de conservation	
12 mois si le produit est conservé dans son emballage non ouvert et entreposé dans un endroit sec et tempéré.	

5. INSTALLATION

Préparation de surfaces

(Pour plus de détails, se référer au "Guide de Préparation des Surfaces")

- Toutes les surfaces d'appui doivent être structurellement saines, solides et stables.
- Les surfaces doivent être propres et exemptes de poussière, d'huile, de graisse, de peinture, de goudron, de cire, d'agent de durcissement, d'apprêt, de scellant, d'agent de démoulage ou de toute substance nocive et de débris qui pourraient empêcher ou réduire l'adhérence.
- Toute trace d'acide et d'alcali concentré ou d'agents chimiques et de nettoyage doit être neutralisée ou enlevée.
- Tous les substrats de béton doivent être complètement mûris (au moins 28 jours), solides et adéquats, légèrement rugueux, et avoir une résistance cohésive en tension qui dépasse 1,2 MPa (175 lb/po²) lorsqu'ils sont soumis à l'essai selon la procédure ACI 503 R (Annexe A).
- Les dalles sur sol et en sous-sol doivent reposer sur une membrane pare-vapeur efficace.
- Tous les substrats de béton doivent être secs et exempts de conditions hydrostatiques ou de problèmes d'humidité chroniques. Effectuer un test d'émission d'humidité au chlorure de calcium (ASTM F-1869) sur le substrat de béton avant de procéder à l'installation du plancher. Pour l'installation des planchers de bois et des revêtements de sol, l'émission de vapeur d'eau provenant du béton ne doit pas dépasser 1,36 kg par 93 m2 (3 lb / 1000 pi²) par 24 heures. Ne pas apprêter, ragréer, niveler ou corriger le substrat ni procéder à l'installation des revêtements tant que les conditions et les problèmes d'humidité n'auront pas été corrigés et rendus conformes à ces exigences. **Veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées.**
- Les substrats de béton à surface lisse doivent être soit APPRÊTÉS avec l'apprêt PRO SUPERPRIME™ soit préparés mécaniquement selon un procédé approuvé par un ingénieur (grenaillage, scarification, meulage, jet de sable ou d'eau à pression, etc.). La rugosité en surface doit être suffisante pour obtenir une bonne adhérence du produit de ragréage qui sera posé par la suite (pour plus de détails, se référer à la fiche technique du PRO SUPERPRIME™).
- Les dalles de béton existantes comportant des adhésifs de bitume fluidifié (cut-back) ou des **résidus** d'adhésifs doivent être grattées, scarifiées et nettoyées (pour plus de détails, se référer aux directives de préparation de surfaces ou communiquez avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées).
- Les vieux carreaux de céramique, les carreaux de composition de vinyle et les feuilles de vinyle à endos non coussiné doivent être correctement préparés, et nettoyés avant l'application. (Pour plus de détails, se référer aux directives de préparation de surfaces ou communiquez avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées).

  Remarque : Gratter autant que possible les résidus d'adhésifs de bitume fluidifié (Cut-back).

  Ne pas employer de poudre à balayer. Cela pourrait laisser un résidu de film huileux sur la surface du béton ce qui pourrait empêcher une bonne adhérence.

Mélange

1. Employer des outils de mixage et des contenants propres.
2. Dans un récipient à mélange propre, verser **4 L (1,05 gal US)** de PRO PATCH LIQUIDE™ puis ajouter graduellement 10 kg (22 lb) de poudre PRO PATCH™, tout en mélangeant lentement. **Remarque :** La dilution du PRO PATCH LIQUIDE™ avec de l'eau réduira grandement son pouvoir adhésif.
3. À l'aide d'un mélangeur mécanique à basse vitesse (150 à 300 tours/minute), brasser jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène, lisse, sans grumeau et d'une consistance uniforme.
4. Le produit est maintenant prêt pour l'application.
5. Utiliser le produit dans les plus brefs délais (quelques minutes).

PRO PATCH™ mélangé avec le PRO PATCH LIQUIDE™ et utilisé au-dessus des feuilles de vinyle à endos non coussiné comme produit de nivellement des reliefs

Application

Remarque : Protéger de toute source de ventilation directe ou source de chauffage par rayonnement, comme la lumière solaire directe, pendant et après l'installation.

1. Étaler le mélange PRO PATCH™ / PRO PATCH LIQUIDE™ à l'aide d'une truelle à rebord droit, de façon à recouvrir entièrement le support et de créer le fini désiré.
2. Ne pas brasser plus de mélange que ce qui peut être étalé et employer en dedans de 20 minutes.
3. Ne pas ajouter de PRO PATCH LIQUIDE™ après le durcissement du mélange.

Pour plus de détails sur les moyens d'appliquer ce produit, veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir des recommandations appropriées et une assistance technique sur place.

Joints d'expansion et de contrôle

- Installer des joints de contrôle et de relâche autour des encadrements (ou des panneaux) et au pied des colonnes, des murs, des murets et des bordures.
- Installer des joints de contrôle et de relâche dans toutes les directions, conformément aux recommandations TCNA, dessin de référence numéro EJ-171 du MANUEL D'INSTALLATION DES CARREAUX DE CÉRAMIQUE ou de l'ACTTM, dessin de référence numéro 301 MJ du MANUEL D'INSTALLATION DE TUILE - GUIDE POUR DEVIS 09 30 00 -. ATTENTION - : NE PAS couper les joints de dilatation après que les tuiles ont été installées. Posez celles-ci normalement et arrêtez lorsque la position du joint d'expansion est atteinte. Couper la tuile au besoin et reprendre la pose à partir du rebord opposé du joint. Avant de poursuivre, bien gratter le joint et nettoyer l'espacement de la tuile et du joint
- NE PAS COMBLER L'ESPACE DES JOINTS D'EXPANSION TANT QU'IL RESTE DU JOINTOIEMENT À COMPLÉTER.
- Remplir les joints de contrôle et d'expansion à l'aide d'un cordon compressible et d'un produit d'étanchéité flexible de marque reconnue dans l'industrie. Suivre les directives du fabricant pour la pose du produit d'étanchéité.

Mûrissement et protection

- 60 à 90 minutes à la température normale de la pièce. (Passage de piétons)
- Installer les revêtements de sol résilients, de tapis, de bois d'ingénierie ou de parquet de bois après 60 à 90 minutes.
- Le produit doit être complètement sec avant d'y étaler l'adhésif de revêtement de sol.

  Remarque : Le délai de séchage et de mûrissement peut varier dépendamment de la température et de l'humidité environnante. **Ne pas forcer ni le séchage ni une prise accélérée par l'emploi d'éventails, de souffleurs ou d'appareils de chauffage d'appoint.**
- S'assurer que l'émission de vapeur d'eau provenant de la chape ne dépasse pas 1,36 kg /93 m^2 (3 lb / 1000 pi^2) par 24 heures lorsque vérifié selon le test au chlorure de calcium (ASTM F-1869) avant de procéder à l'application du carrelage ou du revêtement.
- Interdire la circulation et protéger la surface de la poussière jusqu'à ce qu'elle soit entièrement recouverte d'un revêtement de sol.

Nettoyage

Nettoyer les outils et les mains avec de l'eau pendant que le produit est encore frais.

Santé et sécurité

Pour les directives complètes, se référer aux fiches de données de sécurité (FDS).

6. DISPONIBILITÉ ET PRIX

Les produits PROMA sont largement disponibles au Canada et au Nord-Est des États-Unis. Pour trouver un distributeur de produits PROMA, composez le **numéro sans frais : 1.866.51.PROMA [77662].**

7. GARANTIE

PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantit l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

8. ENTRETIEN

Le produit ne nécessite aucun entretien particulier. Ne pas laisser sans revêtement de sol ou exposé comme matériau de resurfaçage.

9. SERVICE TECHNIQUE

Pour plus d'information sur ce produit, veuillez communiquer avec notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées et une assistance technique sur place. **Numéro sans frais: 1.866.51.PROMA [77662].**

10. SYSTÈME DE CLASSEMENT

Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur demande ou en visitant notre site internet au **www.proma.ca.**

ADHÉSIFS PROMA INC.
9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca

© 2016 ADHÉSIFS PROMA INC.